



Disposition d'exécution pour le Match debout carabine 50m Juniors¹ (MD C-50)

Edition 2022 - Page 1

Doc.-N° 5.56.02 f

La Division carabine 10/50m édicte pour le Match debout carabine 50m (MD C-50) les dispositions d'exécution (DE) suivantes:

1. Bases

- 1.1 Règlement Match debout carabine 50m (MD C-50)
- 1.2 Règles du tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST)
- 1.3 Règles de la Fédération internationale de tir (ISSF; édition 2017 - 2020)

2. Réalisation

Date: Dimanche, le 19 juin 2022

Lieu: Stand de tir «Zelgli» à Schwadernau

3. Inscriptions

3.1 Inscription

Les entraîneurs des régions communiquent les noms des participants aux chefs de la relève des Sociétés cantonales de Tir (SCT) et des Sous-fédérations (SF), qui transmettent les inscriptions à la responsable du concours (RC) MD C-50 en mentionnant la relève souhaitée.

3.2 Date limite pour les inscriptions

Les inscriptions sont à adresser jusqu'au 1^{er} juin 2022 au plus tard à la RC MD C-50:

Sandra Boller, Sommerhaldenstrasse 51, 5200 Brugg

Tel. 056 441 23 65

E-mail: Sandra.Boller-Schweizer@swissshooting.ch

4. Droits de participation

4.1 Participation

Tous les tireurs en possession d'une licence carabine 50m valable peuvent participer. Deux résultats sont à joindre à l'inscription. Si le nombre des inscriptions est plus élevé que les places à disposition, les places seront attribuées sur la base des résultats joints.

4.2 Limites de qualification

- | | | | |
|-----------------|----------------|-----------------------|------------|
| - Juniors - U17 | jusqu'à 16 ans | (2006 et plus jeunes) | 2 x 290 p. |
| - Juniors U19 | 17 - 18 ans | (2005 et 2004) | 2 x 310 p. |
| - Juniors U21 | 19 - 20 ans | (2003 et 2002) | 2 x 320 p. |

¹ Si pour une raison pratique de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans ce document, il va sans dire que les femmes sont bien évidemment aussi concernées.

4.3 Horaire de tir

Relèves	Installation au poste de tir	Préparation et coups d'essai	Compétition
1 ^{ère} relève	09.00	09.05 - 09.20	09.20 - 10.10
2 ^e relève	10.25	10.30 - 10.45	10.45 - 11.35
3 ^e relève (réserve)	11.50	11.55 - 12.10 (réserve)	12.10 - 13.00 (réserve)

5. Programme de tir

Chaque participant tire debout 40 coups sur la cible à 10 points. L'évaluation se fait au dixième.

6. Frais de participation

Les frais de participation se montent à CHF 21.- par participant.

7. Classement

Le classement est effectué comme suit selon les Règles ISSF:

En cas d'égalité sont déterminants pour le classement:

- le total des passes dans l'ordre inverse du tir (dernière passe, avant-dernière etc.);
- dernier coup, avant-dernier coup etc.

8. Proclamation des résultats et distribution des prix

8.1 Proclamation des résultats

Environ 15 minutes après la dernière relève.

8.2 Récompenses

En plus des médailles mentionnées dans le règlement, les cartes-couronnes suivantes seront attribuées:

- Cartes-couronne à CHF 15.- à 10 pour-cent des participants
- Cartes-couronne à CHF 12.- aux 10 pour-cent suivants
- Cartes-couronne à CHF 10.- aux 10 pour-cent suivants

9. Dispositions finales

Ces DE

- remplacent tous les documents antérieurs, notamment les DE MD C-50 de la saison 2021 du 22 mars 2021;
- ont été approuvées par la Division carabine 10/50m le 21 mars 2022;
- entrent immédiatement en vigueur.

Fédération sportive suisse de tir

Max Müller
 Chef de la Division
 carabine 10/50m

Sandra Boller
 Responsable du
 MD carabine 50m